

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2014

L'an deux mil quatorze et le 23 avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, sur convocation du Maire en date du 17 avril 2014, s'est réuni salle de la Mairie à l'Isle-sur-Serein sous la Présidence d'Alain CHAPLOT, Maire.

Etaient présents : Alain CHAPLOT, Marie-Madeleine GAILLARD, Mauricette SEUTIN, Michel FAURE, André DUVAL, Christophe GENTIL, David BOUDILLET, Patrice JORAND, Xavier MULLER, Christine BIZOT, Pierre MAILLARD, Patrice MADELENAT, Aurélia FREAU, Caroline BEHAR, Bertrand BIDAULT de L'ISLE

Aurélia FREAU a été nommée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, réunissant le quorum nécessaire, peut valablement délibérer.

Le Maire demande à retirer le point « Sécurisation devant l'école » car la commission des travaux souhaite retravailler sur le dossier. Les Membres du Conseil Municipal donnent leur accord.

Le Maire rappelle l'ordre du jour :

Collecte des questions diverses,
Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 8 avril 2014
Comptes administratifs 2013 : Commune et Budgets Annexes,
Comptes de gestion 2013 : Commune et Budgets Annexes,
Budgets primitifs 2014 : Commune et Budgets Annexes,
Vote des taxes,
Sécurisation devant l'école,
Avenant Pyxair,
Assemblée générale de l'Amicale des anciens pompiers de Paris,
Nomination d'un délégué à Ebourgogne,
Permanences bureau de vote élections européennes du 25 mai 2014,
Questions diverses.

I – COLLECTE DES QUESTIONS DIVERSES

Création d'une cérémonie du « Souvenir des Déportés »,
Achat de télévisions et pose d'antennes au camping,
Donation d'une photo du groupe scolaire,
Organisation d'un repas républicain le 14 juillet et organisation des festivités
du 14 juillet.

II – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2014

Après lecture du procès-verbal par le Maire, le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 8 avril 2014 est approuvé à l'unanimité par les Membres du Conseil Municipal.

III – COMPTES ADMINISTRATIFS 2013 – COMMUNE ET BUDGETS ANNEXES

Michel Faure a présenté compte du compte administratif 2013 de la commune : les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 518 920,08 € et les recettes à 751 395,04 €, d'où un excédent pour l'année 2013 de 232 474,96 € auquel il convient d'ajouter l'excédent antérieur de 235 810,74 €, laissant ainsi apparaître un **excédent total de fonctionnement d'un montant de 468 285,70 €**.

La section d'investissement dont le montant des dépenses s'élève à 1 562 019,29 € et celui des recettes à 1 477 954,08 €, donne un **solde déficitaire de 84 065,21 €** qui sera pris sur l'excédent de fonctionnement

Compte-tenu de ce qui précède, l'excédent à reporter pour l'année 2014 à la section de fonctionnement est de 384 220,49 €.

Michel Faure a présenté ensuite des comptes administratifs 2013, des budgets annexes du Foyer Adultes Handicapés, des immeubles Vauban, de la Boucherie, du logement de la Boucherie, de l'immeuble Place Castelnau, des lotissements « la Cordelle » et « Route de Blacy ».

- EAU et ASSAINISSEMENT

Il a ensuite présenté le compte administratif 2013 du budget annexe Eau et Assainissement qui donne un excédent de fonctionnement de 187 089,17 € et un solde excédentaire d'investissement de 49 118,64 €

Le Maire ayant quitté la salle, les Membres du Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, approuvent les comptes administratifs de la Commune et des budgets annexes du Foyer Adultes Handicapés, des immeubles Vauban, de la Boucherie, du logement de la Boucherie, de l'immeuble Place Castelnau, des lotissements « La Cordelle » et « Route de Blacy », ainsi que celui du budget annexe Eau et Assainissement pour 2013

IV – COMPTES DE GESTION 2013 - COMMUNE et BUDGETS ANNEXES

Les comptes de gestion 2013 de la commune et des budgets annexes, établis par le Receveur Municipal, reflètent exactement les comptes administratifs ci-dessus adoptés. Les Membres du Conseil Municipal, après délibération, les ont également adoptés, à l'unanimité.

V - BUDGET PRIMITIF 2014 - COMMUNE et BUDGETS ANNEXES

Pour l'année 2014, il a été prévu des dépenses de fonctionnement à hauteur de 800 290 €, le besoin d'équilibrer la section d'investissement étant à zéro, et des recettes pour un montant de 1 269 420,49 €, y compris le résultat reporté d'un montant de 384 220,49 €. Dans ces recettes, apparaît la vente de l'immeuble de La Tuilerie pour un montant de 207 000 €.

Le montant des investissements prévus pour l'année 2014 s'élève à 1 033 100 €. Il est envisagé, hors remboursement du capital des emprunts sur les précédentes années, le remboursement de l'avance du FC TVA sur le groupe scolaire, le solde de la construction du groupe scolaire ainsi que des travaux complémentaires, la fin du programme de l'élaboration du PLU, l'étude relative à la rénovation et création de logements dans l'ancienne gendarmerie, la sécurisation de l'avenue du Parc, l'étude pour l'aménagement d'un nouveau lotissement Route de la Cordelle, le ravalement

de la façade de la bibliothèque, la canalisation des eaux pluviales de la rue du Moulin à Vent, l'achat de différents matériels et mobiliers : tables pour le foyer socio-éducatif, un deuxième panneau info vitesse, un panneau informations mairie, un photocopieur.

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité, adopte le budget primitif 2014 de la Commune et les budgets annexes.

- BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT

Il est prévu un montant de dépenses de fonctionnement à hauteur de 76 581.86 €, y compris le virement à la section d'investissement d'un montant de 16 304.86 € et 234 548.98 € de recettes, y compris l'excédent reporté d'un montant de 172 548.98 €.

Le montant des investissements prévus s'élève à 77 900 €.

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité, adopte le budget primitif 2014 du budget annexe Eau et Assainissement.

VI – VOTE DES TAXES

Après la présentation des budgets, le Maire propose de ne pas augmenter le taux des taxes qui seront :

- taxe d'habitation : 18.83 %
- taxe foncière sur le bâti : 14.53 %
- taxe foncière sur le non-bâti : 32.11 %
- Cotisation Foncière des Entreprises : 18,80 %.

VII – SECURISATION DEVANT L'ECOLE

A la demande du Maire de retirer ce point, les Membres du Conseil Municipal ont donné leur accord afin que la commission des travaux puisse retravailler sur ce dossier.

VIII- AVENANT PIXAIR

Le cabinet PYXAIR, chargé de la mission du suivi environnemental, a présenté un avenant ayant pour objet d'augmenter le nombre d'heures de cette mission. Cette demande d'honoraires supplémentaires s'élève à 3 000 € hors taxes et correspond à un décalage de planning de 11 mois (réception initiale prévue en juin 2012 et effectuée en mai 2013, un décalage de planning de 5 mois de la levée de réserves (réception définitive effectuée en décembre 2013), ainsi que des problèmes techniques rencontrés. Le Maire précise que ce suivi environnemental concerne les flux d'air, ce qui est tout nouveau et deviendra obligatoire à partir de 2015.

Les Membres du Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, acceptent l'avenant augmentant le montant des honoraires de la mission de suivi environnemental qui a été déléguée au Cabinet PYXAIR, d'un montant de 3 000 € H.T (3 600 € TTC). Ils chargent le Maire de déposer une demande de subvention auprès de l'ADEME et l'autorisent à signer tous documents relatifs à ce programme.

IX – ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE DES ANCIENS POMPIERS DE PARIS

L'assemblée générale de l'Amicale des anciens Sapeurs-Pompiers de Paris aura lieu à l'Isle sur Serein, sur deux journées, les 11 et 12 octobre 2014. Sur leur demande, la commune de l'Isle sur Serein offrira le vin d'honneur à l'issue de l'assemblée générale le 12 octobre pour environ 100 personnes.

X – NOMINATION D'UN DELEGUE A EBOURGOGNE

Le Maire indique que la Commune adhère à E Bourgogne et qu'il y a lieu de nommer un délégué titulaire ainsi qu'un délégué suppléant.

Après délibération, et à l'unanimité, les Membres du Conseil Municipal désignent Marie-Madeleine GAILLARD, Membre titulaire et Michel FAURE, Membre suppléant.

XII – PERMANENCES DU BUREAU DE VOTE POUR LES ELECTIONS EUROPEENNES DU 25 MAI 2014

Le planning des tours de garde pour les élections européennes du 25 mai 2014 est établi en fonction des disponibilités des élus. Les personnes qui seraient absentes ce jour-là sont priées de le signaler le plus tôt possible au secrétariat de mairie afin de se faire remplacer.

XIII – QUESTIONS DIVERSES

Création d'une cérémonie du « Souvenir des Déportés »

Patrice JORAND a suggéré la création d'une cérémonie, le dernier dimanche d'Avril, consacrée au Souvenir des Déportés.

Après discussion, les Membres du Conseil Municipal, considérant que peu de personnes se déplacent aux cérémonies des 8 mai et 11 novembre, ne souhaitent pas ajouter une nouvelle cérémonie. Seul deux conseillers étaient favorables à pour ce projet.

Achat de télévisions et pose d'antennes au camping,

Marie-Madeleine GAILLARD propose d'équiper le camping de télévisions car elle a reçu des demandes. La dépense correspondante pourrait s'élever à 250 €. Patrice JORAND indique que le régisseur, installé dans le mobil-home, pourrait être équipé d'internet ce qui supprimerait la pose d'antenne. Il se pose aussi la question de la redevance télé.

Donation d'une photo du groupe scolaire,

David BOUDILLET a gagné une photo aérienne. Il a demandé une photo aérienne du Groupe Scolaire et a décidé de l'offrir à la Commune.

Organisation d'un repas républicain le 14 juillet et organisation des festivités du 14 juillet.

Christine BIZOT propose d'organiser un repas républicain le 14 juillet 2014. Elle indique qu'elle a besoin de personnes pour l'aider. Le feu d'artifice et la retraite aux flambeaux sont prévus le 13 juillet, suivis d'un bal en plein air, si le temps le permet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 10.

